

Charles Bordes organisa plusieurs fois des fêtes annuelles, célèbres des deux côtés des Pyrénées. Et, résultat plus intéressant, il en revint avec un recueil de cent airs ou chansons populaires. C'est une diversion à des travaux plus sérieux. Par son talent, par la sincérité de ses convictions, M. Bordes a rendu à la musique un service incontestable. Venu à un moment opportun, il a su raviver le souvenir de ces hommes dont les compositions sont des manifestations les plus éclatantes d'un art primitif et, mieux que cela, il a su faire applaudir dans Paris, si sceptique, des œuvres qui, pour la plupart, ne furent que des actes de foi.—(*L'Europe Artiste*).

CAUSERIE

Je lisais, le mois dernier, dans l'ART MUSICAL, un excellent article écrit par un de nos organistes éminents, sur le rôle de l'orgue à l'église, le tout accompagné d'observations très judicieuses sur la condition faite aux organistes. Avec infiniment de délicatesse, notre éminent collaborateur a découvert la plaie ; et plutôt que de s'attarder au triste spectacle de ce qui se passe tous les jours, il préfère nous montrer le cas très rare d'un organiste compris et encouragé par des hommes intelligents et sympathiques, — malgré tout ce qu'un fait de ce genre peut avoir d'exceptionnel et de quasi invraisemblable.

Si je reviens aujourd'hui sur ce sujet, ce n'est certainement pas pour dire encore une fois des choses déjà si bien dites et auxquelles d'ailleurs je m'associe entièrement. Je voudrais seulement ajouter, — le plus brièvement possible, — quelques conclusions qui se dégagent d'elles-mêmes de l'article précité, mais qu'il serait bon peut-être de préciser davantage.

Oni, sans doute, le mal est bien dans l'idée très confuse que l'on se fait, en haut lieu comme dans le public, de l'orgue et de l'organiste.

Voyons d'abord ce qui constitue la somme de talent et de connaissances requises de celui qui est appelé à exercer les nobles fonctions d'organiste.

Comme tout instrument, l'orgue présente sans doute une étude spéciale ; il faut donc connaître l'instrument et ses ressources, avoir vaincu ses difficultés techniques, qui sont nombreuses. Ceci est déjà beaucoup, et cependant nous sommes encore loin du but ! Il faut en outre que l'organiste soit musicien, qu'il sache improviser une phrase et la développer ; qu'il puisse, en un mot, préluder, interluder convenablement, chose absolument indispensable dans le service catholique. Et puis, la connaissance toute spéciale du plain-chant et de son harmonisation propre et caractéristique, vient s'ajouter à ce programme déjà chargé. Car l'organiste doit être "liturgique" ; il doit se pénétrer de l'atmosphère du saint lieu, en exprimer les sublimes et mystiques envolées.

"Le christianisme a inventé l'orgue," a dit Chateaubriand. Et Lamartine a paraphrasé admirablement cette pensée dans ces vers harmonieux :

On n'entend pas sa voix profonde et solitaire
Se mêler hors du temple, aux vains bruits de la terre ;
Les vierges à ses sons n'enchaînent point leur pas,
Et le profane écho ne les répète pas.
Mais il élève à Dieu, dans l'ombre de l'Eglise,
Sa grande voix qui s'enfle et court comme une brise,
Et porte en saints élan, à la Divinité,
L'hymne de la nature et de l'humanité.

Et alors, qu'est l'organiste ? c'est le prêtre de cet art "envisagé comme forme du culte."

Voilà bien, — à n'en plus douter, — une spécialité réelle. Maintenant, est-il possible de s'empêcher de crier bien haut que c'est grande injustice que de ne pas distinguer ceux qui se vouent à cette carrière, des pseudo-organistes impro-

visés du jour au lendemain ? Tel pianiste, absolument dépourvu de connaissances de l'orgue, demande une place d'organiste, et l'obtient d'emblée ; cela se voit tous les jours. N'y a-t-il pas là une grave erreur, en même temps qu'une flagrante injustice envers les vrais organistes ?

Mais comment remédier à ce mal, me direz-vous ? Le personnel des fabriques d'églises n'entend rien à toutes vos distinctions. Oh, d'accord ! Vous avez mille fois raison ! Mais le moyen serait d'agir comme dans toute affaire sérieuse : choisir ! choisir, comme l'on fait pour accorder un contrat. Nous voyons tous les jours que, s'il s'agit de construire une église, les plans sont minutieusement examinés, souvent même, soumis au concours. La construction des orgues se décide avec le même soin et les devis sont longuement discutés. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la candidature des organistes ? C'est avec des concours sérieux, — mais présidés *uniquement* par des artistes compétents, — que l'on arriverait à faire de bonnes nominations, au point de vue de l'art aussi bien que de la dignité du culte.

Mais une fois que l'on se sera assuré les services d'un artiste véritable, une nouvelle considération, un autre devoir s'impose. Je me sens mal à l'aise ici, en revendiquant pour les organistes ce que la langue française ose rarement appeler par son nom. Cependant nul n'ignore que les artistes connaissent comme les autres hommes, — quelquefois hélas ! davantage, — les brutalités du "struggle for life." Avec les émoluments que l'on ose offrir parfois aux organistes, ne les met-on pas dans des impossibilités morales et matérielles de se consacrer à leur art ? Eh bien ! malgré tout ce que cela peut avoir de répugnant, de cruel pour la dignité de l'artiste, je le proclame quand même : —

"Honorez vos organistes de toutes façons, mais n'oubliez pas surtout de leur prouver votre considération par ce que les rois appelaient des *pensions*, ce que nous appelons ici des... *salaires*."

DULCIANE.

BEETHOVEN EN PUBLIC

Le grand Beethoven se laissait tellement dominer par sa passion de la musique que, lorsqu'il conduisait un orchestre, il lui arrivait pour marquer le *decrescendo* de se baisser peu à peu jusqu'à s'accroupir.

Au contraire, lorsqu'il fallait atteindre au *forte* en passant par un *crescendo*, il se haussait peu à peu et finissait par bondir en jetant un cri sauvage.

Une fois, comme le raconte Spohr dans ses *Souvenirs*, il jouait une nouvelle composition pour piano et orchestre.

Au premier *tutti*, s'imaginant être le chef d'orchestre, il ne s'occupa plus de son instrument et, s'étant levé, il croisa les bras puis les ouvrit violemment pour marquer un *rinforzando*.

Les chandelles du piano furent projetées au loin et les bobèches en cristal se brisèrent avec grand bruit. Cet incident jeta le public dans l'hilarité.

Beethoven, furieux, recommença le morceau de musique et, par précaution, il fit tenir les chandelles par deux gamins placés de chaque côté du piano.

Arrivé au *tutti*, il ne put se contenir et recommença à battre la mesure, puis le *rinforzando* lui fit encore ouvrir les bras avec une sauvage énergie.

Un des gamins sut éviter le coup, mais l'autre reçut une telle gifflade qu'il alla rouler au loin avec sa chandelle.

Une explosion de rire accueillit ce nouvel incident. Le maître, coléreux, en fut si agacé qu'à la reprise du morceau, il rompit cinq ou six cordes du piano.

Depuis ce soir-là, Beethoven ne joua jamais plus en public.